



LA VILLE DE NEUCHATEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Xavier Humair nommé sous-directeur des Ecoles enfantines et primaires

Au cours de sa séance du 2 juin 2010 et fort du préavis favorable du Conseil d'établissement scolaire, le Conseil communal a décidé de nommer M. Xavier Humair au poste de sous-directeur des Ecoles enfantines et primaires de la Ville de Neuchâtel. A partir de la rentrée scolaire d'août 2010, ce poste devenait en effet vacant suite à la nomination de son actuel titulaire, Monsieur Maurice Ruedin, à la fonction de directeur ad intérim des écoles en remplacement de Monsieur Denis Trachsel, démissionnaire.

Âgé de 36 ans, marié et père d'un enfant, Monsieur Xavier Humair est au bénéfice d'une maturité économique type E et d'un titre pédagogique obtenu en 1997. Il exerce depuis 13 ans la profession d'instituteur à La Chaux-de-Fonds où il est titulaire de classes des degrés 4 et 5 de l'Ecole primaire.

Au sein de son établissement scolaire, M. Humair fait preuve depuis de nombreuses années d'un engagement remarquable en assumant les fonctions de correspondant informatique, de correspondant administratif ainsi que de formateur en établissement pour la HEP. En qualité de délégué des enseignants, M. Humair a de surcroît eu l'occasion de participer à la mise en place des nouvelles structures de direction des écoles de la Ville de La Chaux-de-Fonds et il est donc parfaitement au courant des enjeux auxquels notre commune et ses voisines de l'ESRN seront confrontées en matière de réforme des structures scolaires dans le cadre de la mise en œuvre du concordat HarmoS.

Choisi parmi d'autres candidatures de valeur, Monsieur Xavier Humair a su convaincre notamment grâce à sa grande capacité de travail et son envie manifeste de s'investir dans l'équipe de direction actuelle ainsi que dans une collaboration harmonieuse avec le corps enseignant et les instances participatives mises en place récemment. Le Conseil communal le remercie d'ores et déjà pour son engagement en faveur de l'école et des élèves de notre ville.

Neuchâtel, le 2 juin 2010

Direction Jeunesse et Intégration

Renseignements complémentaires:

Daniel Perdrizat, conseiller communal, directeur Jeunesse et Intégration, ☎ 032/717 74 01